

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 18 juillet 2014

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 112 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHEAN - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Michael BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Jean-Louis BONAN - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriat DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Vincent COULOMB - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Nicole BOUILLOT représentée par Alain CHOPIN - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Josette FURACE - Catherine CHAZEAU représentée par Florence MASSE - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Dominique DELOURS représenté par Eric LE DISSES - Patrick GHIGONETTO représenté par Jérôme ORGEAS - Vincent GOMEZ représenté par Hélène ABERT - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Bernard JACQUIER représenté par Albert GUIGUI - Marc LOPEZ représenté par Paule JOUVE - Richard MIRON représenté par Monique CORDIER - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Grégory PANAGOUDIS représenté par Guy PONTOUS - Roland POVINELLI représenté par Janine MARY - Roger RUZE représenté par Samia GHALI - Maxime TOMMASINI représenté par Daniel HERMANN - Claude VALLETTE représenté par Christophe DE PIETRO - Josette VENTRE représentée par Albert LAPEYRE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Frédéric COLLART - Laurence LUCCIONI - Bernard MARTY - Daniel NAVARRO.

Signé le 18 Juillet 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

PEDD 011-303/14/CC

■ Budget Assainissement - Approbation des opérations d'investissement nouvelles et des augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2014 - Affectation des augmentations d'autorisations de programme

DEASV 14/11229/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2014, il est proposé :

- d'augmenter le montant de trois opérations spécifiques et huit opérations pluriannuelles pour un montant total de 6 468 505 euros HT.

Par ailleurs, l'ensemble des autorisations spécifiques fera l'objet de délibérations distinctes au fur et à mesure des besoins.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- L'instruction budgétaire et comptable M49.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées l'augmentation et l'affectation d'autorisations pluriannuelles de programme, pour un montant total de 946 666 euros réparti conformément aux dispositions ci-après :

Code opération	Commune	Libellé opération	AP initiale HT	augmentation AP HT	AP globale HT
Opérations génériques					
(F110) 2012/00106	Septèmes-les-Vallons	Septèmes-les-Vallons – Travaux Ass	188 127.00	40 000.00	228 127.00

Signé le 18 Juillet 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014

(F110) 2012/00093	La Ciotat	La Ciotat – Travaux Ass	482 546.00	50 000.00	532 546.00
(F110) 2012/00046	MPM	Ass – Travaux urgents et imprévus secteur Est	282 191.00	350 000.00	632 191.00
(F110) 2012/00104	Roquefort	Roquefort-la-Bédoule – Travaux Ass	108 173.00	36 666.00	144 839.00
(F110) 2012/00099	MPM	Ass – Etudes collecte	340 224.00	300 000.00	640 224.00
(F110) 2012/00091	Gémenos	Gémenos – Travaux Ass	163 671.00	50 000.00	213 671.00
(F110) 2012/00047	Plan-de-Cuques	Plan-de-Cuques – Travaux Ass	272 784.00	20 000.00	292 784.00
Opérations génériques		Total sous-politique F110 Revalorisations AP		846 666.00	
Opérations génériques					
(F130) 2012/00043	MPM	Secteur Centre – Travaux sur la Station d'Epuration	658 445.00	100 000.00	758 445.00
Opérations génériques		Total sous-politique F130 Revalorisations AP		100 000.00	
Opérations génériques		Total sous-politique Revalorisations AP		946 666.00	

Article 2 :

Est approuvée l'augmentation de trois autorisations de programme spécifiques pour un montant de 5 521 839 euros HT réparti conformément aux dispositions ci-après :

Code opération	Commune	Libellé opération	AP initiale HT	augmentation AP HT	AP globale HT
Opérations spécifiques					
(F110) 2011/00224	La Ciotat	Avenue Subilia Remplacement collecteur EU	1 086 957.00	163 043.00	1 250 000.00
(F110) 2009/00089	Septèmes-les-Vallons	Assainissement du Vallon des Peyrards	610 367.00	20 000.00	630 367.00
(F110) 2009/00078	Marseille	Bassin de rétention unitaire de Lajout	8 361 204.00	5 338 796.00	13 700 000.00
Total F110		Total sous-politique F110 Revalorisations AP		5 521 839.00	
Opérations spécifiques		Total des augmentations d'autorisations spécifiques de programme sur le budget Ass 2014		5 521 839.00	

Signé le 18 Juillet 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits pour les opérations génériques et spécifiques en augmentation ou en création au Budget 2014 et suivants : Chapitres 20, 21 et 23 – Natures 2031, 2033, 2182, 2183, 2184, 231310 et 2315 – Sous-Politiques F110 et F130.

Article 4 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Etat, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département des Bouches-du-Rhône, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, et de tout autre organisme et à signer tout document y afférent pour la réalisation de ces opérations.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
aux Equipements communautaires
Eau - Assainissement

Roland GIBERTI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Propreté Environnement Développement
durable

Albert LAPEYRE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER